

LE SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE : FONCTIONNEMENT

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône est un syndicat mixte fermé, créé en décembre 2001 par arrêté interpréfectoral. Il a pour vocation et compétence l'élaboration et le suivi du Schéma de cohérence territoriale (Scot) des Rives du Rhône.

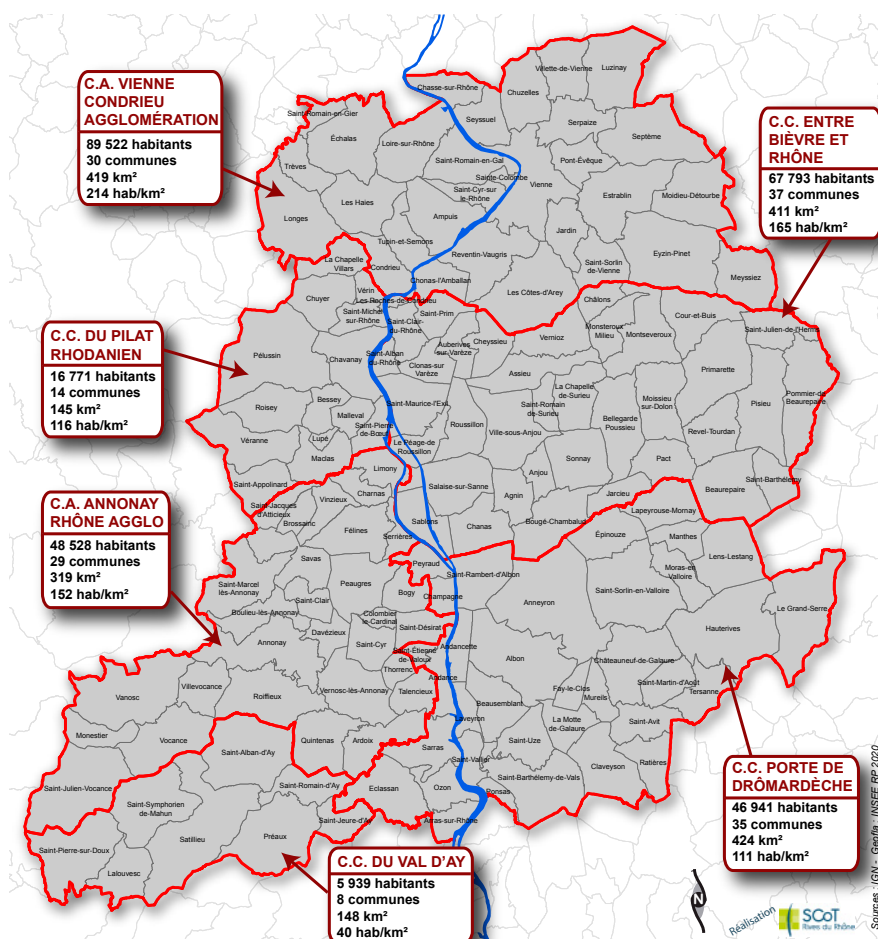
Il peut si besoin participer à la mise en œuvre de politiques contractuelles de développement et d'aménagement. Enfin, il apporte aussi son soutien administratif et technique à l'association Rives Nature.

Lors de sa création, le territoire du Syndicat Mixte couvrait 75 communes, réparties en 5 intercommunalités et une commune isolée (Sainte-Colombe). Son périmètre était issu de l'évolution du périmètre du SDAU Givors-Vienne-Roussillon. Progressivement élargi, le périmètre du SMRR comporte aujourd'hui 153 communes réparties en 6 intercommunalités sur 5 départements : l'Isère, le Rhône, la Loire, la Drôme et l'Ardèche.

Il s'agit du seul Scot de France à être situé sur 5 départements.



Le Scot des Rives du Rhône : organisation administrative au 1^{er} Janvier 2020



SCOT RIVES DU RHONE PÉRIMÈTRE 2020
275 494 habitants
153 communes
1 866 km ²
148 hab/km ²
Commune la plus peuplée : Vienne : 29 306 hab
Commune la moins peuplée : Monestier : 61 hab
Distance nord - sud : environ 58 km
Distance est - ouest : environ 54 km

Les organes de décision du Syndicat : le Conseil et le Bureau syndical

Le Syndicat Mixte compte 72 délégués titulaires (et 72 suppléants) désignés par les 6 intercommunalités membres, selon une répartition fixée dans les statuts du syndicat.

Ces 72 délégués composent le conseil syndical (ou comité syndical) : l'assemblée plénière et délibérante du Syndicat Mixte.

Le **conseil syndical** se réunit environ 6 fois par an pour prendre les décisions concernant la gestion du Syndicat (budget, personnel...), se positionner sur le projet de Scot et son application. Ces décisions peuvent être entérinées ou non par une délibération.

Le **bureau syndical**, composé du président et de 11 vice-présidents se réunit une fois par mois pour piloter les missions du SMRR et se positionner sur les projets pour lesquels il a délégation (avis sur les PLU(i) en particulier).

Il gère les affaires liées à la gestion courante du Syndicat Mixte et nécessaires à la bonne avancée des études. Il prépare et met en œuvre les décisions prises en conseil syndical.

Un Syndicat Mixte en lien étroit avec ses EPCI membres

Les élus et techniciens du SMRR travaillent au plus près des intercommunalités. Ils interviennent régulièrement à plusieurs niveaux :

- 🗳 Dans les conseils communautaires (présentations, interventions...)
- 🔧 Dans le cadre de comités techniques avec les directeurs et les chargés de mission aménagement des différents EPCI (tous les deux mois environ)

PRÉSIDENT

M. Philippe DELAPLACETTE



BUREAU SYNDICAL

Composition : président, 11 vice-présidents

Missions principales : gestion courante du Syndicat Mixte, suivi du projet de Scot, avis sur les PLU(i) et autres projets devant être compatibles avec le Scot...



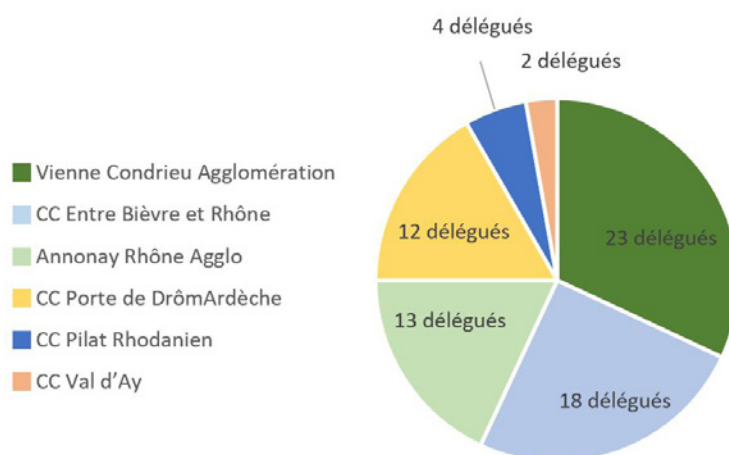
CONSEIL SYNDICAL

Composition : 72 délégués titulaires et 72 suppléants désignés par les 6 intercommunalités

Missions principales : gestion budgétaire, gestion du personnel, positionnement sur le projet de Scot aux grandes étapes



Nombre de délégués par EPCI



Vos élus, membres du Bureau syndical

Le Bureau syndical compte 12 membres :



M. Philippe DELAPLACETTE,
Président

(VP Porte de DrômArdèche,
maire de Champagne)



M. Thierry KOVACS,
1^{er} Vice-Président

(Président de Vienne Condrieu
Agglomération, maire de Vienne)
Délégations : Economie (Industrie,
Artisanat, Tertiaire)



Mme Sylvie DEZARNAUD,
2^{ème} Vice-Présidente

(Présidente de Entre Bièvre et Rhône,
conseillère municipale de Revel-
Tourdan)
Délégations : Commerce



Simon PLENET
3^{ème} Vice-Président

(Président d'Annonay Rhône Agglo,
maire d'Annonay)
Délégations : Finances / Prospective /
Observatoire



M. Charles ZILLIOX,
4^{ème} Vice-Président

(VP du Pilat Rhodanien,
maire de Bessey)
Délégations : Air / Energie / Climat
/ Santé



M. André FERRAND
5^{ème} Vice-Président

(VP CC du Val d'Ay,
maire de Saint-Alban-d'Ay)
Délégations : Agriculture / Forêt



M. Luc THOMAS,
6^{ème} Vice-Président

(VP Vienne Condrieu Agglomération,
maire de Saint-Romain-en-Gal)
Délégations : PLU(i)(H)(D)



M. Philippe GENTY,
7^{ème} Vice-Président

(VP de Entre Bièvre et Rhône,
maire de Saint-Maurice-l'Exil)
Délégations : Environnement /
Biodiversité



M. Christophe DELORD,
8^{ème} Vice-Président

(VP d'Annonay Rhône Agglo,
maire de Roiffieux)
Délégations : Transports et mobilité
/ TIC



Mme Diane VIGIER,
9^{ème} Vice-Présidente

(adjointe à la mairie de Château-
Neuf-de-Gallaure, conseillère
communautaire de CC Porte de
DrômArdèche)
Délégations : Habitat / Logement /
Tourisme



M. Frédéric DUBOUCHET,
10^{ème} Vice-Président

(Adjoint à la mairie de Vienne)
Délégations : Eau / Inondations /
Risques



M. Gilles VIAL,
11^{ème} Vice-Président

(VP de Entre Bièvre et Rhône,
maire de Salaise-sur-Sanne)
Délégations : Concertation /
Communication / Foncier

Les dates clés du Syndicat Mixte et du Scot

-  **28 Décembre 2001**
Création du Syndicat Mixte
-  **9 octobre 2003**
Prescription de l'élaboration du Scot (en remplacement du Schéma Directeur Givors-Vienne-Roussillon)
-  **2004/2005**
Mise en place administrative et technique du syndicat (bureaux, personnel...)
-  **2009**
Création du réseau de veille écologique
-  **30 Mars 2012**
Approbation du Scot (80 communes)
-  **Mars 2013**
Elargissement du Syndicat Mixte aux Communautés de communes des Deux Rives, des Quatre Collines et de la Galaure (Drôme) et du Bassin d'Annonay et VivaRhône (Ardèche) – Le SMRR compte 127 communes
-  **12 février 2013**
Prescription de l'élaboration du schéma de secteur de la côtière rhodanienne
-  **11 juin 2013**
Prescription de la révision du Scot
-  **7 juillet 2015**
Approbation du schéma de secteur de la côtière rhodanienne
-  **21 janvier 2016**
Lancement des travaux d'élaboration du Schéma d'Aménagement de l'Agglomération Roussillon – Saint-Rambert-d'Albon (SAARRA)
-  **13 mars 2018**
Validation du Schéma d'Aménagement de l'Agglomération Roussillon – Saint-Rambert-d'Albon (SAARRA)
-  **20 mars 2018**
Bilan à 6 ans du Scot approuvé en 2012 (2012-2018)
-  **2018/2019**
Elargissement du Syndicat Mixte aux Communautés de communes du Val d'Ay, du Territoire de Beaurepaire et à la commune de Meyssiez – Le SMRR compte 153 communes.
-  **2018/2019**
Création de Rives Nature, plate-forme de la biodiversité des Rives du Rhône
-  **28 novembre 2019**
Approbation du Scot (153 communes)

Un appui à Rives Nature

Le SMRR a été à l'initiative de la création de l'association Rives Nature en 2019. Adossée au Syndicat mixte, cette plate-forme de réseaux et de ressources vise à gagner en efficacité dans la préservation de la biodiversité des Rives du Rhône. Collectivités, chambres consulaires et organismes interprofessionnels, entreprises, associations environnementales, conservatoires d'espaces naturels, fédérations... ce ne sont pas moins de 30 structures qui ont souhaité unir en ce sens leurs compétences, leurs énergies et leurs moyens pour agir ensemble en faveur de la biodiversité dans les années à venir ! Ces structures sont réparties au sein de 6 collèges. Le nombre de représentants par collège varie selon les instances de décision (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau). Des élus représentant le Syndicat Mixte et les 6 EPCI siègent dans un collège qui leur est consacré. Le Président de Rives Nature est obligatoirement un membre Bureau du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.